

A A Z RENOV
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 17 Avenue Duvelleroy
94130 NOGENT-SUR-MARNE
408 426 799 RCS CRETEIL

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2025**

L'an 2025,

Le 31 décembre,

A 11 heures,

Les associés de la Société A A Z RENOV, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Monsieur Pascal DECKERS, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,**
- **Monsieur Franck DUMESNIL, titulaire de 85 parts sociales en pleine propriété,**
- **Monsieur Jacques CORNETI, titulaire de 165 parts sociales en pleine propriété,**

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal DECKERS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Lecture du rapport de la gérance,*
- *Modification de l'article 7 des statuts consécutive à une cession de parts sociales,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance d'un acte sous signature privée en date à NOGENT-SUR-MARNE du 31 décembre 2025, déposé le 31 décembre 2025 au siège social contre remise d'une attestation de la gérance, portant cession par Monsieur Jacques CORNETI à Monsieur Pascal DECKERS d'une part sociale lui appartenant dans la Société, l'Assemblée Générale décide de remplacer l'article 7 des statuts par les dispositions suivantes :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 7 622,45 euros.

Il est divisé en 500 parts sociales de 15,2449 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées et attribuées aux associés, à l'issue de la cession des parts sociales de Monsieur Jacques CORNETI au profit de Monsieur Pascal DECKERS, en date du 31 décembre 2025, de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------|
| - A Monsieur Pascal DECKERS,
deux cent cinquante et une parts sociales en pleine propriété, ci
numérotées 1 à 170 et 336 | 251 parts |
| - A Monsieur Franck DUMESNIL,
quatre-vingt- cinq parts sociales en pleine propriété, ci
numérotées de 171 à 335 | 85 parts |
| - A Monsieur Jacques CORNETI,
cent soixante-quatre parts sociales en pleine propriété, ci
numérotées de 337 à 500 | <u>164 parts</u> |
| - Total égal au nombre de parts composant le capital social : | 500 parts » |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RÉOLUTION

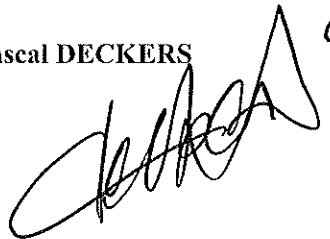
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Pascal DECKERS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Deckers', written in a cursive style with a large initial 'P' and 'D'.